

Editorial >>

Toute l'équipe de Grex vous souhaite une très belle année 2003

Grex sera à vos côtés pour vous faciliter vos démarches dans vos projets de développement à l'international.

Très bonne lecture.

Zoom

Marché intérieur, 10 ans déjà !



Le 1^{er} janvier 1993, le marché intérieur devenait une réalité avec, dans son aspect le plus visible, la disparition des frontières dans les échanges intra-communautaires de marchandises.

Pour fêter les dix ans de cet événement historique, la Commission européenne a mené une enquête auprès de 5 900 entreprises dans les 15 Etats membres. Verdict : «Bien, mais peut mieux faire».

Que peut-on mettre à l'actif de la réalisation du marché intérieur ?

- Une politique douanière commune et l'abolition des barrières douanières pour les marchandises circulant à l'intérieur de l'UE,
- la suppression du contrôle des personnes aux frontières à travers l'accord Schengen (appliqué aujourd'hui par 13 Etats membres),
- l'ouverture des marchés publics,
- une harmonisation technique de plus en plus étendue,
- la réalisation de l'Union économique et monétaire,
- des règles de concurrence harmonisées...

Mais il reste toujours un certain nombre de défis à relever notamment en matière d'harmonisation fiscale et sociale, de suppression des obstacles persistant à la libre circulation des biens et des services. Sans compter l'élargissement de l'Europe à 25 Etats membres dès 2004, ce qui constitue en soi un enjeu important.

A cette occasion, nous vous rappelons que l'Euro Info Centre de Grenoble est chargé, en tant que partenaire du programme IPM* (processus interactif d'élaboration des politiques) de faire remonter à la Commission européenne les difficultés rencontrées par les entreprises dans le cadre du marché intérieur.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout problème que vous souhaiteriez nous soumettre.

A noter que cette action fait l'objet d'un soutien financier de la Commission européenne.

* La communication «IPM» ci-dessus n'engage que l'Euro Info Centre Grenoble. La commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette communication.



>> Gateway
to Japan
p. 3



>> Optilog
p. 5



>> Rencontre
avec Alexandre
Adler
p. 8

Actualité internationale >> p. 2

A propos de... >> p. 3

Actualité européenne >> p. 4

Infos Plus >> p. 5

Agenda >> p. 6

Actualité documentaire >> p. 7

Wtc News >> p. 8

Allemagne

Morosité des foires et salons



Foire de Hanovre.

La publication des derniers résultats de l'AUMA (la fédération allemande des foires et salons) montre que la morosité de l'économie allemande s'est répercutée sur la branche des foires et salons. L'effondrement du taux de fréquentation des salons sur les nouvelles technologies et les télécommunications en est la principale cause. C'est le cas de Systems à Munich, du Cebit à Hanovre, de Kunststoff. Les salons allemands sont également affectés par l'absence récente de grands noms tels Aol, Nec, Mitsubishi, ou bien encore Unilever et Nestlé. Mais l'AUMA se refuse à tout discours pessimiste et veut croire en une reprise du secteur dès 2003.

(Source : mission économique Dusseldorf - 15/11/2002)

Ukraine

Des réformes à entreprendre avant le décollage de ce marché potentiel

L'Ukraine est un grand pays de 50 millions d'habitants. La situation économique va en s'améliorant : croissance record en 2001 de 9,1 % du PIB, après dix années de baisse; inflation ralentie et monnaie nationale stabilisée. Il reste cependant du chemin à parcourir pour imposer la démocratie dans toutes les sphères et éradiquer une corruption omniprésente (même au plus haut niveau). Il faudra aussi accomplir des restructurations importantes afin de parvenir à une croissance durable. Le revenu

annuel par habitant, qui atteint à peine 720 Usd, est très faible comparé à la Russie (1 750 Usd) et à celui

de la Pologne (4 240 Usd). L'Ukraine a un grand besoin d'investissements directs étrangers afin de renforcer son capital dans la majorité des secteurs économiques. Dans ce contexte, l'influence de la Russie est considérable. Par le biais de sociétés extraterritoriales basées à Chypre notamment, les sociétés russes contrôlent les secteurs ukrainiens de l'aluminium et des raffineries de pétrole, et leur présence s'intensifie dans les secteurs du traitement des denrées alimentaires, de la métallurgie, des biens d'équipement professionnels, des activités bancaires et des transports.

(Source : l'Observateur N° 234 - octobre 2002)

Pologne

Nouvelle hausse de la production industrielle



Varsovie - vieille rue.

La production industrielle, en hausse de 3,2 % en octobre, a confirmé les bons résultats enregistrés les mois précédents, d'autant plus que la croissance de cet indice résulte d'une hausse de 4 % de la production manufacturière en variation annuelle, tandis que l'augmentation de la production des secteurs miniers et de l'énergie était plus modeste. Le secteur des équipements électriques a réalisé les meilleures performances sur un an, alors que celui de la construction a connu une baisse de 8,5 % en variation annuelle.

(Source : mission économique de Varsovie - 25/11/2002)

Taiwan

Délocalisation en Chine de la production de matériels informatiques

Selon le Market Intelligence Center (Mic), 46,9 % de la production taiwanaise sera délocalisée en Chine pour l'année 2002, soit 10 points de plus par rapport à l'an dernier. Le Mic estime en outre que ce ratio montera à 60 % en 2003, avec une valeur dépassant pour la première fois les 30 Mds Twd. La Chine a d'ores et déjà dépassé Taiwan en matière de production de matériels informatiques. Parmi les productions taiwanaises délocalisées en Chine, les ordinateurs portables et les écrans LCD enregistrent des croissances remarquables.

(Source : DigiTimes - 29/11/2002)

République tchèque

Perspectives de la couronne

La couronne tchèque est actuellement sous l'influence de deux tendances opposées. La tendance baissière est due aux déséquilibres conjoncturels (notamment l'importance du déficit commercial qui ne sera pas suffisamment compensé par les entrées de capitaux), ainsi qu'à la nouvelle politique d'intervention de la Banque centrale. La tendance haussière provient, quant à elle, de tendances structurelles comme le sont les investissements directs étrangers et les gains de productivité.

Depuis janvier 2000, la Czk s'est appréciée en termes réels face à l'euro de 6,4 %, bien davantage que les devises des pays voisins : le zloty polonais s'est apprécié de 5,9 %, le forint hongrois 4,3 % et la couronne slovaque de seulement 1,9 %. Mais si, à court terme, la couronne tchèque peut être sujette à des faiblesses, elle va poursuivre son mouvement d'appréciation à moyen terme. Le déficit de la balance commerciale est et sera compensé par les entrées de capitaux, principa-



Prague - place de la Vieille Ville.

lement l'IE. Ces entrées vont continuer de peser sur la couronne et devront permettre à la République tchèque de gagner en productivité.

(Source : RSM Salustro Reydel CR - 10/02)

Italie

Appels d'offres pour les JO de Turin

L'Agence pour le déroulement des XX^e Jeux olympiques d'hiver Turin 2006 est l'organisme public italien chargé de gérer les fonds publics italiens finançant les infrastructures nécessaires aux JO d'hiver à Turin. A ce titre, elle publie régulièrement des appels d'offres concernant des travaux d'infrastructures.

Pour connaître les autres appels d'offres et les projets en cours, site Internet de l'agence : <http://www.agenziatorino2006.it>, ou contacter à la mission économique de Milan : pascal.lecamp@dree.org. (Source : mission économique de Rome - 11/02)



Au centre des préoccupations économiques nippones : la question chinoise

Le processus d'intégration des économies des 2 géants asiatiques est déjà bien avancé. En 2002, la Chine devrait devenir le premier fournisseur du Japon devant les Etats-Unis. Gagnant 1 % de part de marché par an depuis dix ans, elle se situait fin août 2002 à 17,8 %, et certaines études estiment qu'elle devrait atteindre les 25 % d'ici la fin de la décennie. Cette forte accélération s'accompagne d'une diversification des biens exportés vers le Japon, et d'une montée en gamme. Les biens d'équipement représentent désormais 15 % des importations japonaises du secteur, contre 3,1 % en 1990. Les exporta-

tions japonaises vers la Chine sont également en forte progression : de 2,3 % en 1990, elles ont atteint 9,6 % en 2002. Le rôle des IDe dans l'intégration est beaucoup plus modeste parce que plus récent (notamment à cause du contentieux historique entre les 2 pays et parce que les partenariats sino-japonais s'établissent souvent sous forme d'accords de licence ou de sous-traitance ou des contrats OEM sans participation capitalistique). Néanmoins, d'après une enquête menée par la Japan Bank for Industrial Cooperation, 76 % des entreprises industrielles nippones interrogées souhaitent développer leur capacité de production en Chine.

La Chine est-elle pour le Japon une menace ou une opportunité ?

En 2001, Tokyo a définitivement

opté pour l'ouverture en relativisant la puissance de la Chine. En termes d'indicateurs de développement humain (IDH), cette dernière se situe au niveau du Japon de 1960, elle produit également moins de 10 % de la richesse américaine et son développement est très dépendant des capitaux étrangers. Le Japon souligne également la complémentarité des 2 économies sur les marchés tiers.

L'attraction chinoise ne se cantonne pas au Japon

Depuis le 2^e trimestre 2002, les cinq principaux pays de l'ASEAN exportent plus vers la Chine que le Japon..., et celle-ci gagne en influence en Asie, pour preuve la récente proposition du Japon aux pays de l'ASEAN de constituer une zone de libre-échange pour contrebalancer

la proposition chinoise de 2001. Enfin, la Chine peut devenir compétitive sur de nombreux produits grâce à une offre infinie en main d'œuvre bon marché, et une qualité de travail croissante.

(Source : mission économique de Tokyo – 11/02)



Pour vous accompagner dans votre développement sur les marchés étrangers,

GreX vous propose un appui sur mesure : recherche de partenaires, implantation de filiale, test produit-marché...

Contact :

Anne Laure Pauty, 04 76 28 29 41.

E-mail : pauty@grex.fr

Site Grex : www.grex.fr



Gateway to Japan : osez le Japon !



A programme funded and managed by the European Commission

Huit secteurs d'activité ont été retenus pour la troisième phase du programme européen Gateway to Japan :

équipement de la santé, technologies de l'information, matériaux de construction, équipement de la maison, créateurs de mode pour les jeunes, équipement de la vie de plein air, technologies de l'environnement et alimentation et boissons. Si le marché japonais est une de vos priorités, que vous êtes une PME/PMI appartenant à l'un des secteurs mentionnés ci-dessus, alors **le programme Gateway to Japan vous est destiné !**

Depuis son lancement en 1994, plus de 300 entreprises françaises ont participé à une action Gateway to Japan. Formidable outil pour réussir sur le marché japonais, ce programme offre aux entreprises sélectionnées un véritable soutien logistique et financier incluant conseils et services. Alors pourquoi ne pas faire partie des 25 entreprises européennes qui seront sélectionnées pour chaque secteur ?

Attention aux **dates limites** de dépôt des dossiers de candidatures.

GreX est le coordinateur national du programme pour le compte de l'Acfc. Les exportateurs des secteurs concernés sont invités à prendre contact avec l'équipe Gateway pour tout renseignement, et notamment pour obtenir le formulaire de candidature.

Contact Grex : Odile Arnaud / Gwenaëlle Valentin, 04 76 28 29 49 gatewaytojapan@grex.fr Retrouvez toutes les informations pratiques sur www.grex.fr

Secteur	Actions Gateway to Japan	Date	Lieu	Date limite de dépôt des candidatures
Équipement de la santé et du bien-être	mission commerciale	14 au 18 avril 2003	Tokyo	10 janvier 2003
Technologies de l'information et de la communication	mission commerciale	12 au 16 mai 2003	Tokyo	27 janvier 2003
Matériaux de construction	participation au salon "Total construction materials and housing equipment fair"	3 au 7 juin 2003	Osaka	24 janvier 2003
Équipement de la maison	participation au salon "Interior Lifestyle trade fair"	16 au 20 juin 2003	Tokyo	20 février 2003
Créateurs de mode pour les jeunes	participation au salon "International fashion fair"	21 au 25 juillet 2003	Yokohama	7 mars 2003
Technologie de l'environnement	mission commerciale	8 au 12 septembre 2003	Tokyo	16 mai 2003
Équipement de la vie de plein air	mission commerciale	29 septembre au 3 octobre 2003	Tokyo	6 juin 2003
Alimentation et boissons	mission commerciale	8 au 12 décembre 2003	Tokyo	13 juin 2003

L'élargissement de l'UE

Fort développement des relations économiques de la France avec l'Estonie et la Lituanie.



Estonie - place centrale à Tallin.

La visite en Estonie et en Lituanie du ministre français délégué au Commerce extérieur, fin septembre 2002, a permis de confirmer le renforcement des relations économiques de la France avec ces deux pays.

En Estonie, les échanges commerciaux ont doublé entre 1998 et 2001 pour atteindre 231 M€ : alors que les exportations françaises vers l'Estonie ont progressé de 70 % au cours de cette période (le total des importations estoniennes augmentant de 36 %), les exportations estoniennes vers la France ont elles progressé de 140 % (64 % pour le total des exportations estoniennes).

S'agissant des investisseurs étrangers, la France est passée du 34^e au 11^e rang (abstraction faite des investissements effectués au travers des filiales nordiques des groupes français).

En Lituanie, la France est devenue le 6^e partenaire commercial en 2001 (15^e position en 1996), elle était 5^e fournisseur et 11^e client. Toujours en 2001, les échanges franco-litvaniens étaient chiffrés à 607 M€.

A noter que la présence de la France dans ces deux pays reste toutefois modeste avec un peu plus de 1 % des IDE en Lituanie et un peu moins de 1 % en Estonie.

Accords de distribution, de fourniture et contrat d'agent commercial

Suite aux importantes modifications apportées au droit européen de la concurrence, la Commission vient de publier une brochure destinée à exposer de façon simple les règles applicables tant aux accords de fourniture, de distribution qu'aux contrats d'agent commercial.



N'hésitez pas à demander un exemplaire à votre Euro Info Centre. Contact Grex Eic : Dolores Adamski, 04 76 28 28 37.

Dessins et modèles communautaires

Il manquait au système communautaire unique pour la protection des dessins et modèles les mesures nécessaires à sa mise en œuvre. C'est chose faite depuis l'adoption par la Commission européenne du règlement n° 2245/2002 portant les modalités d'application du règlement n° 6/2002 sur les dessins et modèles communautaires. A titre de rappel, les dessins et modèles faisant l'objet d'un enregistrement seront ainsi protégés pendant une période de cinq ans renouvelable quatre fois.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter directement l'Inpi Grenoble au 04 76 84 08 84 ou sur le site www.inpi.fr

Les dix ans d'écolabel

La fleur frappée de douze étoiles, logo de l'écolabel communautaire lancé en 1992, est actuellement utilisée pour 19 catégories de produits. Gage de conformité à des critères stricts de performance écologique tout au long du cycle de vie du produit : 125 sociétés à travers l'Union se sont vu accorder des licences d'utilisation de l'écolabel. A cette occasion, nous vous rappelons que l'Association française de normalisation (Afnor) est compétente pour accorder les licences d'utilisation de l'écolabel.

Produits de construction : nouvelles normes européennes

Les produits de construction sont actuellement soumis à une série de procédures d'évaluation et de certification qui varie selon chaque Etat membre. L'élaboration de normes européennes, permettant le marquage CE des produits, apporte de réels avantages aux entreprises puisque ces produits sont soumis à un système unique de certification. De nouvelles familles de produits bénéficient désormais du marquage CE : les géotextiles, les structures de soutènement et les produits de traitement des eaux.

Les produits préfabriqués en béton, les produits d'isolation thermique, les blocs de gypse et la quincaillerie pour le bâtiment devraient bientôt faire l'objet de normes harmonisées au niveau européen.

A noter que ces normes européennes conditionnant l'apposition du marquage CE sur les produits deviennent obligatoires à l'issue d'une période de transition définie lors de leur publication au Journal officiel de la République française.

Guide Pratique

Comment accéder aux marchés publics dans les 15 pays de l'Union Européenne

En matière de marchés publics, lorsque les directives communautaires ne peuvent s'appliquer du fait des montants concernés, ce sont les réglementations nationales qui s'appliquent, et les sources d'information sont dès lors multiples et variées.

Pour vous aider à trouver votre chemin dans ce dédale réglementaire, l'Euro Info Centre de Grenoble a compilé un guide pratique téléchargeable sur le site Grex à la page http://www.grex.fr/marches_exterieurs/126marcheeuropeaide.htm

Ce guide a été réalisé avec le soutien financier du Conseil Général de l'Isère.



L'Euro Info Centre de Grenoble, géré par Grex, est à la disposition des entreprises pour toute information communautaire (réglementation, recherche documentaire, programmes de

recherche européens, marchés publics...).
Contacts : Olivier Bozon, 04 76 28 28 43
E-mail : olivier.bozon@grex.fr
Dolores Adamski, 04 76 28 28 37
E-mail : dolores.adamski@grex.fr
Site Grex : www.grex.fr

Premiers appels à proposition dans le cadre du 6^e PCRD

Les premiers appels à proposition du 6^e programme cadre de recherche et développement ont été publiés le 17 décembre dernier (Joce C315) et concerne notamment les thématiques suivantes (liste non exhaustive) :

Thématiques	Dates et clôture
Science de la vie, génomique, biotechnologies.	25 mars 2003.
Technologies de la société de l'information : • appel 1, • technologies futures et émergentes.	• 24 avril 2003, • 31 décembre 2004.
Nanotechnologies et nanosciences, nouveaux procédés de production.	6 mars, 10 avril et 24 avril (selon les types de projets).
Actions de recherche horizontales auxquelles participent des PME : • projets de recherche coopérative (concernant plusieurs entreprises), • projets de recherche collective (incluant une association industrielle ou groupement d'entreprises).	• 29 avril et 27 novembre 2003, • 6 mars 2003.

Pour obtenir les détails de tous les appels d'offres publiés : <http://www.grex.fr> (rubrique Euro info centre puis R&D). Vous pouvez également consulter le site <http://www.cordis.lu/fr/home.html> (cliquer sur Recherche financée par l'Union européenne puis 6^e PCRD et Appels à proposition).

» Union européenne

Tarif extérieur commun

Le tarif extérieur commun aux 15 Etats membres de l'Union européenne applicable à compter du 1^{er} janvier 2003 vient d'être publié au Journal officiel des communautés européennes : Joce L290 du 28 octobre 2002, règlement n°1832 du 1^{er} août 2002 modifiant l'annexe I du règlement 2685/87 du Conseil relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun.

Vous pouvez le consulter sur le site http://europa.eu.int/eurlex/fr/oj/2002/L_29020021028fr.html.

Taux de Tva

La Commission européenne présente sur le site Europa une liste mise à jour des taux de Tva appliqués dans les Etats membres de l'Union européenne.

Adresse du site :

http://europa.eu.int/comm/taxation_customs/publications/info_doc/taxation/tva/taux_tva-2002-5-1fr.pdf

» Brésil

mentions obligatoires sur la facture commerciale

Les administrations brésiliennes demandent en plus des informations classiques le numéro CNPJ (registre du commerce des importateurs – il s'agit du numéro fiscal de l'importateur) de l'entreprise brésilienne importatrice et le n° Ncm (nomenclature douanière Mercosur) de la marchandise afin de faciliter le travail des compagnies maritimes. Pour obtenir le numéro Ncm, l'exportateur peut se renseigner auprès de son importateur qui l'obtiendra par le biais de l'agent en douane.

(source : Crcé – Paris – décembre 2002)

Contact au Service régional de la protection des végétaux Rhône-Alpes à Lyon – Laurence Voirin au 04 78 63 13 72 Fax : 04 78 63 34 29.

» Chili/Union européenne

Accord d'association

En septembre 1999, ont débuté les négociations relatives à la conclusion d'un accord d'association entre la Communauté européenne et ses Etats membres d'une part et la République du Chili d'autre part. L'accord a été paraphé le 10 juin dernier. Les 21 et 22 octobre derniers, le

processus de ratification par les différents parlements des Etats membres a été lancé (la Commission des communautés européennes a publié la proposition de décision du Conseil au Joce Com (2002) 536 final). L'entrée en vigueur du volet commercial de l'accord devrait intervenir au premier semestre 2003.

Le démantèlement tarifaire progressif et réciproque du commerce des marchandises se déroulera sur une période transitoire maximale de dix ans.

(Source : Crcé - Paris – novembre 2002)

» Iran

Expéditions vers l'Iran

Le gouvernement de la République Islamique d'Iran a mis en place deux systèmes de vérification des importations : la vérification de conformité (Voc) et le programme de facilitation du commerce (Trade Facilitation Program). La vérification de conformité est obligatoire pour toute marchandise importée en Iran. Les marchandises doivent être conformes aux normes de l'ISIRI (Institute of Standard

and Industrial Research of Iran). Sa délivrance est sous la responsabilité de la société d'inspection précisée dans le crédit documentaire. Le certificat d'inspection est obligatoire si l'importateur le demande et dans tous les cas à partir d'une valeur de 20 000 Usd Fob.

Le Trade Facilitation Program est un système volontaire qui évite la vérification des prix par les autorités douanières et permet un dédouanement accéléré à l'arrivée des marchandises. (Source : Mission économique de Téhéran et Bureau Veritas – janvier 2003)



GreX peut vous apporter assistance et conseil sur les techniques du commerce international et assure l'interface avec les organismes spécialisés (DRCé, Coface, administrations douanières et fiscales...).

Contacts : Claire Quesada, 04 76 28 28 45

E-mail : claire.quesada@grex.fr

Isabelle Mouy, 04 76 28 28 38

E-mail : isabelle.mouy@grex.fr

Site GreX : www.grex.fr

Mieux maîtriser les coûts et les risques à l'international

Le programme Optilog, qui bénéficie d'un soutien du Conseil général de l'Isère, est une formation action destinée à tous les décideurs soucieux :

- de mesurer les coûts de leurs opérations logistiques à l'international (coûts liés au choix de la solution transport et au dédouanement, coûts de non-qualité ou de management),
 - d'identifier les risques pour l'entreprise (lors du passage en douane, du transport ou de la livraison des marchandises), afin de mieux les couvrir,
 - d'optimiser le flux physique des marchandises exportées ou importées.
- Vous êtes accompagné par un spécialiste de la logistique à l'international qui vous apprend à réaliser votre diagnostic logistique et vous aide à mettre en œuvre un plan d'actions.

Optilog est basé sur l'acquisition des connaissances techniques et l'échange avec d'autres entrepreneurs qui enrichissent la réflexion (4 à 5 entreprises).

Le programme comprend 3 jours de formation intensive sur une période de deux semaines et un accompagnement par l'expert pendant trois mois.

Dates de la prochaine session : du 17 au 28 mars 2003.

Réunion de lancement : 11 février 2003.

Contacts : Claire Quesada (04 76 28 28 45) Email : claire.quesada@grex.fr ou Pierre-Emmanuel Chauv (04 76 28 28 39) Email : chauv@grex.fr

Formations à l'international

GreX et le Groupe Formation de la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble vous proposent des formations spécifiques aux techniques du commerce international.

> Les incoterms 2000

1 jour : 13 février 2003.
25 septembre 2003.

> La douane et l'entreprise

NOUVELLE VERSION

3 jours : 27 mars
et 4, 10 avril 2003.
1, 11 et 18 décembre 2003.

> Les techniques de paiement à l'international

1 jour : 17 avril 2003.
16 octobre 2003.

> Les obligations déclaratives intra-communautaires

2 jours : 12 et 19 mai 2003.
2 et 9 octobre 2003.

> Le crédit documentaire

1 jour : 12 juin 2003.
11 décembre 2003.

> Réussir une opération d'importation

NOUVELLE FORMATION

2 jours : 19, 26 juin 2003.
20, 27 novembre 2003.

> Rédiger et négocier un contrat international

1 jour : 18 novembre 2003.

> Analyse des contrats internationaux les plus courants

2 jours : 2, 9 décembre 2003.

Pour plus de renseignements, contact GreX :
Claire Quesada, 04 76 28 28 45.
Contact Groupe formation :
Lise Bron, 04 76 28 29 62.

Pour
participer aux
événements
GreX,

inscrivez-vous
sur

www.grex.fr

février

4 > **Rencontre « Elargissement de l'Union européenne » à Villefontaine** avec des représentants des missions économiques de Pologne, Slovaquie, Roumanie et le consul de Slovénie, ainsi que des témoignages d'entreprises. Contact GreX, PE ChauX 04 76 28 28 39.

6 > **Club juridique** : droit allemand des affaires (techniques contractuelles) avec le cabinet de droit allemand Drs. Contact GreX, Sylvie Moulherat 04 76 28 29 44.



François Giuntini, juriste de Photo Me France lors du club du 24/10/2002.

11 > **Optilog**, formation action en logistique internationale : réunion de lancement. Contact GreX, PE ChauX 04 76 28 28 39 ou Claire Quesada 04 76 28 28 45.

Mars

10 > **Programme Objectif Export** « construisez votre plan d'action à l'international » (du 10 mars au 5 mai 2003). Contact GreX, PE ChauX 04 76 28 28 39.

13 > **Hongrie, République tchèque et Pologne** : déjeuner de travail et rendez-vous individuels avec les Cci françaises de Hongrie, République tchèque et Pologne. Contact GreX, PE ChauX 04 76 28 28 39.

17 > **Optilog**, formation action en logistique internationale (du 17 mars au 28 mars 2003). Contact GreX, PE ChauX 04 76 28 28 39 ou Claire Quesada 04 76 28 28 45.

Avril

3 > **Suisse**, rendez-vous individuels avec la Cci française Suisse. Contact GreX, PE ChauX 04 76 28 28 39.



Séminaire Japon le 10 décembre 2002 : Laure Mulliez (Laure et Sylvain Mulliez), Pierre-Paul Jobert (DGTEC), Elise Bralet et Felix Cobos (Hydrokarst).

14-18 > **Japon**, programme Gateway to Japan, mission commerciale équipement de la santé et du bien-être. Contact GreX, Odile Arnould / Gwenaëlle Valentin, 04 76 28 29 49.

Mai

12-16 > **Japon**, programme Gateway to Japan, mission commerciale technologies de l'information et de la communication. Contact GreX, Odile Arnould / Gwenaëlle Valentin 04 76 28 29 49.

Juin

3-7 > **Japon**, programme Gateway to Japan, secteur matériaux de construction. Participation au salon «Total Construction Materials and Housing Equipment Fair». Contact GreX, Odile Arnould / Gwenaëlle Valentin 04 76 28 29 49.

16-20 > **Japon**, programme Gateway to Japan, secteur matériaux de construction. Participation au salon «Total Construction Materials and Housing Equipment Fair». Contact GreX, Odile Arnould / Gwenaëlle Valentin 04 76 28 29 49.

Pour participer aux événements GreX, inscrivez-vous sur

>>> www.grex.fr



>>> www.grex.fr :
tout l'international en ligne

Depuis le mois de septembre 2002, vous avez pu vous familiariser avec la **nouvelle version du site GreX**, et vous êtes sans cesse plus nombreux à l'utiliser... pour mieux connaître les produits et services que nous vous proposons, vous inscrire à nos réunions ou tout simplement trouver la bonne information.

Au menu de ce début d'année, quelques **nouveautés** sont accessibles dès la page d'accueil :

- informations concernant les prochaines missions au Japon organisées dans le cadre du programme Gateway to Japan,
- fiches techniques éditées avec la lettre GreX depuis janvier 2002,
- derniers changements en matière de TVA communautaire...

et nous vous donnons prochainement rendez-vous sur de nouvelles pages consacrées à l'élargissement de l'Union européenne.

L'espace adhérent, réservé à nos membres et partenaires, a été également remodelé : outre un accès facilité à l'information sur les réunions des clubs (agenda, comptes-rendus), celui-ci peut désormais être utilisé par nos membres pour communiquer sur leur actualité : information sur la vie et les événements de leur entreprise (nouvelles filiales, projets à l'international...). Cet espace cèdera bientôt la place à un extranet, véritable plateforme collaborative, permettant aux adhérents de prolonger les échanges et le partage d'expérience grâce à internet.

Contact GreX : Catherine André 04 76 28 28 32, catherine.andre@grex.fr

Actualité documentaire

Voici les ouvrages et études que Grex a sélectionnés pour vous.

Cochez ci-dessous ceux que vous souhaitez commander et remplissez vos coordonnées.

La Chine

Les miroirs de la négociation en Chine – Voyage dans l'univers mental et social chinois

Tout ce qu'il faut savoir sur les Chinois et l'apprentissage de leur savoir-vivre autour du thème de la négociation.

Auteur : Marie-Chantal Piques. 2002. 17,53 € HT

Europe

Unifier la "Grande Europe"

L'Union européenne pourra-t-elle survivre à un élargissement à l'est, pourra-t-elle intégrer dix, treize, une vingtaine de pays supplémentaires, des peuples qui reviennent de si loin après avoir vécu séparés de nous par le rideau de fer ?

A ces questions fondamentales pour le débat sur l'avenir de l'Europe, l'ouvrage donne des éléments de référence, notamment sur les pays candidats, et ouvre des pistes de réflexion sur les défis qui attendent les citoyens de la "Grande Europe".

Auteurs : Henri Malosse et Bernard Huchet. 24 € Ttc (dans vos librairies ou lib.bruylant@popost.eunet.be).

La Chine

Annuaire des sociétés françaises en Chine 2002

Véritable vitrine de l'offre française

de produits et services et outil de travail indispensable, l'annuaire (bilingue) 2002 de la Chambre de commerce et d'industrie française en Chine (CciFic) facilite l'approche de la Chine aux entreprises qui veulent se faire connaître ou se rassembler. CciFic. 2002. 95,00 € HT

Le Moci

Les moyens de paiement des importations dans 132 pays

Comment les acheteurs étrangers paient-ils vos factures ? Pour bien comprendre les us et coutumes administratifs, juridiques et financiers, cet ouvrage traite des moyens de paiement des importations à l'étranger sous forme de questions/réponses. Pour chacun des 132 pays, le Moci recommande les moyens de paiement à utiliser ou à proscrire. Mémo-guide Moci. 2002. 258 p. 36,97 € HT

Collection "s'implanter en"

"S'implanter en"

Une nouvelle collection pour appréhender l'environnement juridique et fiscal de vos investissements à l'étranger et préparer efficacement vos projets d'implantation.

S'implanter en Russie

Ce guide, enrichi de témoignages et conseils pratiques, permet la préparation efficace d'un projet d'implanta-

tion en Russie : régime des importations, incitations fiscales et régime fiscal applicable aux sociétés étrangères, lois relatives à la protection de la propriété intellectuelle, législation sociale, différentes formes d'implantation, calcul des droits de douane, etc.

Mission économique à Moscou/Cfce : 60,00 € HT Déjà paru : Singapour, Maroc. A paraître : Sénégal, République tchèque, Algérie.

Les crédits documentaires électroniques / Nouvelles règles lcc

Ruu 500

Les règles et usances relatives aux crédits documentaires publiées pour la première fois en 1993, sont un ensemble de dispositions universellement reconnues qui régissent l'utilisation des crédits documentaires dans le commerce international. Les banques de 160 pays ont adopté la révision des règles datant de 1993.

Brochure lcc n°500. Disponible en anglais et en français. 11,56 € HT.

eUcp 500/2

Disponible en anglais, ce document s'adresse aux utilisateurs désireux de trouver en un seul et même volume les Ruu 500 dans leur intégralité, les eRuu, une sélection des Opinions de la commission bancaire et une source d'information pertinente. Par souci de

lisibilité, le format est plus grand que la publication Ruu 500.

Brochure lcc n°500/2E.

Disponible en anglais. 22,00 € HT

eRuu

Le supplément électronique approuvé par la Commission bancaire d'icc est entré en vigueur de puis le 1^{er} avril 2002. Le livret 500/3 – eRuu en français et eUcp en anglais – sont disponibles par lot de 10 exemplaires. Brochure lcc n°500/3. Disponibles en anglais et en français. Par 10, 45,00 € HT.

Le WTC Business Center Grenoble

Le WTC Business Center Grenoble vous propose des prestations de qualité sur mesure adaptées à votre stratégie et une technologie à votre service.

- Vous recherchez une structure d'accueil pour implanter une antenne, prospecter, lancer une nouvelle activité, tester un projet, rencontrer vos clients et partenaires... **consacrez vous à l'essentiel**, nous gérons pour vous la logistique bureau de votre développement.

- Vous souhaitez créer votre entreprise; vous recherchez une adresse commerciale ou un siège social reconnu. **Facilitez-vous la vie** : une simple domiciliation vous permet de réaliser votre projet et vous ouvre l'accès à tous nos services.

Dans un environnement fonctionnel, à proximité immédiate de la Gare TGV et des axes autoroutiers, **bénéficiez de tous les avantages d'une implantation légère, flexible immédiatement opérationnelle** sans investissement.

Contactez nous... ensemble nous trouverons la solution la mieux adaptée à vos besoins.

Contact : Simone Gaitaz 04 76 28 28 44
E.mail wtc-bcg@grex.fr Site Internet : www.grex.fr

Vos coordonnées

Montant total de la commande.

Paiement à réception de la facture.

Société

Nom

Fonction

Adresse

Tél. Fax

E-mail Site web

Date Signature :



Le Centre d'information sur les marchés extérieurs de Grex est dépositaire de toutes les études des Missions économiques (Me) susceptibles de vous intéresser et peut se charger de toute recherche documentaire sectorielle ou thématique.
Contact : Stéphanie Planté,
Tél. 04 76 28 28 40, fax 04 76 28 28 35.
E-mail : stephanie.plante@grex.fr
Site Grex : www.grex.fr

Faxez directement ce bon de commande à Grex,

Stéphanie Planté, 04 76 28 28 35. Vos documents et la facture vous seront adressés dès réception de votre fax.

Le 13 janvier, lors de la soirée des adhérents à Sassenage...

extraordinaire rencontre avec Alexandre Adler et bonheur partagé par tous !



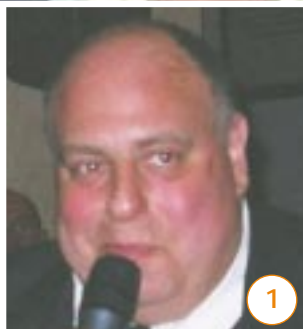
3



4



2



1



6



5

- (1) : Alexandre Adler, écrivain et conseiller du Figaro.
- (2) : Monique Gorgy (Gorgy Timing) et Claude Yvetot (SDCEM).
- (3) : Jean-Jacques Since et Laurent Pelissier (Ecm), Alain Raymond (Tribunal de commerce) et de profil : Henri Prolongeau (Schneider Electric) et Claude Guitton (Acieries de Bonpertuis).
- (4) : Alain Raymond (Tribunal de commerce) , Gérard Mancret (GreX), Claude Guitton (Acieries de Bonpertuis) et de dos : Jean Gauthier (Poma).
- (5) : Jean-Louis Terrier (Credit Risk International)
- (6) : Noël Mercier-L'abbé (Siebec), Jean-Luc Medina (CdMF), François Giuntini (Photo Me) et Aline Calmette (Emboutissage du Mail).



GreX est dépositaire exclusif du label **World Trade Center Grenoble** et, à ce titre, affilié au réseau des 300 Wtc implantés dans plus de 60 pays.



CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE



WORLD TRADE CENTER GRENOBLE
Place Robert-Schuman
BP 1509 - 38025 Grenoble Cedex 1 - FRANCE
Tél. (33) 4 76 28 28 40 - Fax (33) 4 76 28 28 35
www.grex.fr - e-mail : grex@grex.fr

ESPACE D'ACCUEIL NORD ISERE
Rue Condorcet
BP 108 - 38093 Villefontaine Cedex - FRANCE
Tél. (33) 4 74 95 24 00 - Fax (33) 4 74 95 24 01
e-mail : cci@nord-isere.fr

Directeur de la publication : Odile Amouid
Rédaction : Sylvie Moulherat et l'équipe GreX
Maquette : Service communication, Cc de Grenoble
Imprimeur : Bastianelli-Clerc
Numéro de Commission paritaire : n° 1033 ADEP